



Charlesbourg, le 19 avril 2004

Madame Suzanne Bouchard  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet d'installation du gazoduc Bécancour par la Société en  
commandite Gaz Métro**

Madame,

En réponse à votre lettre du 30 mars dernier concernant les questions complémentaires que se pose la Commission d'enquête et d'examen chargé du dossier mentionné en objet, vous trouverez ci-joint un avis préparé par la Direction de l'environnement forestier de notre Ministère relatif à la valeur écologique des forêts que l'on retrouve sur l'île Carignan et la Petite pointe aux Roches.

Quant aux renseignements obtenus et à la documentation déposée tout au long du processus d'audiences publiques, ils nous apparaissent satisfaisantes et ne suscitent pas de questionnement supplémentaire de notre part.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Gilles Boulianne  
Conseiller économique

p. j.

DESTINATAIRE : Monsieur Gilles Boulianne  
Développement des hydrocarbures


DATE : Le 16 avril 2004

**OBJET : Projet d'installation d'un gazoduc à Bécancour – Île Carignan et Petite pointe aux Roches**

Comme convenu, vous trouverez ci-joint un avis concernant la valeur écologique des forêts que l'on retrouve sur l'île Carignan et la Petite pointe aux Roches. Notre analyse est principalement basée sur les informations de la cartographie des peuplements forestiers du MRNFP de même que sur les informations transmises par M. Claude Veilleux de la firme Urgel Delisle et associés. Celui-ci a effectué des relevés de végétation sur les îles en question dans le cadre des études d'avant-projet.

Compte tenu de l'échéancier serré, vous comprendrez que nous avons dû effectuer une analyse sommaire du dossier. Sans doute une visite sur le terrain, notamment de l'île Carignan, aurait-elle permis une évaluation plus approfondie de la situation.

Nous croyons toutefois que le présent avis répond au questionnement du BAPE. Cependant, si des précisions étaient exigées à ce sujet et si les délais le permettent, il nous fera plaisir d'approfondir la connaissance de la valeur écologique de ce milieu par une visite de terrain.

  
Normand Villeneuve, ing.f., Ph.D.

NV/nl

p. j.

c. c. M<sup>me</sup> Nathalie Camden (DEF)  
M. Richard Armstrong (DEF)

DDH 2004/04/16/69

**MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES,  
DE LA FAUNE ET DES PARCS  
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT FORESTIER**

Avis

***Valeur écologique des forêts de l'île Carignan et de la Petite pointe aux  
Roches***

***Île Carignan***

L'étude d'impact sur l'environnement présente les forêts de l'île Carignan comme principalement dominées par l'érable argenté. Cette forêt serait relativement âgée (70 à 90 ans). Selon les auteurs de l'étude, l'île présenterait un intérêt sur le plan écologique en vertu de sa composition forestière et de sa localisation en zone inondable (crues annuelles) (volume 1, chapitre 4, page 33).

La végétation forestière de l'île Carignan est dominée par l'éraablière à érable argenté et frêne noir. La strate arborescente de cette forêt marécageuse, selon les relevés effectués lors des études d'avant-projet (Urgel Delisle et ass., données non publiées) serait en effet dominée à parts égales par l'érable argenté (30 %), par le frêne noir (30 %) et par le peuplier baumier (30 %). On y trouverait aussi une faible proportion d'ormes d'Amérique (< 5 %).

Fait révélateur des perturbations importantes que semble avoir subies la végétation de l'île au cours du 20<sup>e</sup> siècle, la proportion couverte par le peuplier baumier dans ce peuplement est plutôt élevée. Le peuplier baumier est une espèce pionnière et intolérante à l'ombre. Elle est généralement révélatrice de perturbations répétées par les crues printanières qui charrient des glaces flottantes et blessent les arbres à répétition. Seules les espèces capables de se régénérer vigoureusement par drageonnement ou par rejet de souche (régénération végétative) sont capables alors de se maintenir à long terme dans de telles conditions, notamment à la périphérie des îles et sur les rives les plus exposées. Dans un tel contexte, le peuplier baumier accompagne le frêne noir et l'érable argenté sur les stations alluviales. Par contre, sur les rives les moins perturbées par les glaces et dans les forêts exemptes de coupe forestière, le peuplier baumier est généralement absent. Nous pouvons d'ailleurs prendre comme repère la végétation bien abritée des éraablières argentées à frêne noir de la rivière Godefroy (Réserve écologique Léon-Provancher) où le peuplier baumier est totalement absent.

L'importance du peuplier baumier sur l'île Carignan nous fait croire, en définitive, que la végétation de l'île porte les traces d'importantes perturbations dues aux modulations du régime des eaux du fleuve (peut-être en combinaison avec de vieilles coupes de bois). Il ne s'agit sûrement pas des plus beaux exemples de forêts marécageuses de la région.

Par ailleurs, l'étude des éraablières argentées et des forêts marécageuses du même type au Québec révèle que les stations les plus riches au plan écologique abritent souvent des essences compagnes assez rares comme le chêne à gros fruit, le caryer ovale, le noyer cendré, l'orme rouge et le micocoulier occidental. À notre connaissance, les relevés effectués à l'occasion des études d'avant-projet n'ont pas permis de révéler la présence de telles essences sur l'île Carignan.

Enfin, nous avons examiné la distribution régionale des forêts marécageuses du même type (strates FH matures) sur les cartes écoforestières du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP). Dans un tronçon d'environ 25 km du fleuve centré sur le secteur de traversée du gazoduc projeté (plus de 50 km de rives de part et d'autre du fleuve de la hauteur de Trois-Rivières jusqu'à la rivière Batiscan en aval), il existe environ 800 ha de forêts analogues (forêts feuillues hygrophiles généralement dominées par l'érable argenté, le frêne noir, le frêne de Pennsylvanie et l'orme d'Amérique). Les 18 ha de forêts de l'île Carignan ne représenteraient donc qu'environ 2 % de la superficie totale de ces forêts. On ne peut donc pas considérer ces forêts comme rares ou uniques dans la région immédiate.

En somme, l'examen des indices disponibles ne nous permet pas de confirmer la présence sur l'île Carignan de groupements végétaux de grand intérêt écologique. Pour en infirmer l'existence, toutefois, il faudrait que des travaux de caractérisation complémentaires y soient effectués à la recherche des essences peu communes et des indicateurs d'intégrité écologique qui ont été identifiés dans les paragraphes précédents.

#### *Petite pointe aux Roches*

Nous n'avons pas trouvé d'informations sur la végétation de la Petite pointe aux Roches dans l'étude d'impact. Les seules informations que nous possédons sur l'île en question proviennent des relevés de végétation forestière effectués dans le cadre de l'étude d'avant-projet (Urgel Delisle et ass., données non publiées).

L'île serait occupée par moins de 1 ha de peupleraie à peuplier baumier. Le peuplement serait relativement jeune. On y noterait également la présence de quelques peupliers deltoïdes, une essence pionnière typique des rives du Saint-Laurent entre les Grands-Lacs et les environs de Trois-Rivières.

Compte tenu de l'état pionnier de ce peuplement, de sa dominance par une essence commune à large distribution (le peuplier baumier), de son jeune âge et de la très faible superficie couverte par le peuplement, nous considérons ce milieu comme peu intéressant sur le plan écologique. Nous considérons également comme très improbable que des relevés de terrain additionnels puissent y révéler quelque élément d'intérêt sur le plan de la biodiversité régionale.